

La formation en résumé

Une entreprise a recours aux comptes consolidés quand elle est composée de plusieurs filiales. Les comptes consolidés doivent fidèlement refléter le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble des structures comprises dans le périmètre de consolidation

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation et les mécanismes de la consolidation
- Effectuer les écritures de consolidation
- Établir les comptes d'un groupe de sociétés

Participants :

Toute personne des services comptables participant à la consolidation des comptes

Prérequis :

- Maîtriser la comptabilité générale ou avoir suivi la formation " Comptabilité Niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice "

Le contenu

Maîtriser le cadre réglementaire de la consolidation

- L'environnement réglementaire des comptes consolidés
- Les réglementations comptables

Déterminer le périmètre de consolidation

- Les différents types de contrôle : exclusif, conjoint et influence notable
- Les exclusions du périmètre
- Le calcul des pourcentages de droits de vote et d'intérêts

Les méthodes de consolidation

- Méthodologie de l'intégration globale
- Méthodologie de la mise en équivalence
- Méthodologie de l'intégration proportionnelle

Organiser la consolidation

- Le mode d'organisation : processus centralisé ou décentralisé
- Les étapes du processus
- Consolidation par la méthode des flux ou des cumuls

Réaliser les écritures de retraitement

- Les retraitements obligatoires
- Les méthodes préférentielles
- Autres options

Éliminer l'incidence des opérations internes au groupe

- Les opérations sans incidence sur le résultat consolidé
- Les opérations avec incidence sur le résultat consolidé (Dividendes ; provisions ; marges sur stocks ; les plus-values de cession)

1 435 €

(non assujetti à la TVA)



14 heures



2 jours



Mises en situation



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Comptabilité Avancée
Cycle Responsable Administratif et Financier

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 24/06, 30/06
- 16/12, 18/12

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises.

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 8 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et de positionnement sera envoyé en amont.

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

